43 ANNÉE. — N° 16.938
DIRECTION & ADMINISTRATION: 8, rue de Cheverus, BORDEAUX
AGENCE A PARIS: 8, boulevard des Capucines.
LA PUBLICITÉ EST REÇUE aux Bureaux du Journal, à l'Agence Havas à Paris et à Bordeaux

ABONNEMENTS	3 mois	6 mois	1 an
Gironde et limitrophes	5 50	16 f.	30 f.
France et Colonies...	9 »	17 f.	32 f.
Etranger.....	10 »	20 f.	40 f.

La Petite Gironde

10 c. le numéro — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE PROVINCE — Le numéro 10 c.

SAMEDI 16 NOVEMBRE 1918
SAINT EDMOND
SOLEIL : lever 7h1; coucher 16h32
LUNE : pleine le 18; D. Q. le 25

La Chambre espagnole et l'Espagne

La Chambre espagnole, au cours de longs et ardents débats au sujet de la crise qui a emporté le précédent cabinet, de la constitution du cabinet actuel et de déclarations faites par le président du conseil sur la politique internationale du gouvernement royal, vient d'émettre deux votes qui paraissent avoir produit une certaine émotion dans le royaume. Par le premier de ces votes, elle a adopté, par 169 voix contre 2, une proposition de M. Hontoria, acceptée par le gouvernement, tendant à l'inscription au procès-verbal de la séance d'une motion de satisfaction de l'Assemblée pour « l'heureuse fin de la guerre ».

Par un second vote, elle a repoussé, par 70 voix contre 56, une proposition de M. Pédregal, républicain réformiste, tendant à ce que la Chambre ne restât pas indifférente devant une paix qui consacre le triomphe des principes de la démocratie, et la manifestât en adressant ses félicitations aux Parlements des puissances alliées. Ainsi, d'une part, la Chambre se déclare satisfaite de l'issue de la guerre; d'autre part, elle refuse ses félicitations à ceux qui ont été les artisans d'une situation dont elle se déclare satisfaite. Il y a là tout au moins une choquante contradiction qui dissimule mal les arrière-pensées de la majorité, et qui paraît avoir produit la plus fâcheuse impression dans tous les grands centres de la Péninsule.

Toutes les informations parvenues d'Espagne par l'intermédiaire des agences s'accordent, en effet, à nous apprendre que la nouvelle de la signature de l'armistice a été accueillie à Madrid, à Barcelone, à Valence, à Bilbao, à Saragosse, à Cadix, à Séville, à La Corogne, à Saint-Sébastien, dans le Nord comme dans le Midi, au milieu des transports de joie des populations. Des cortèges et des banquets, où figuraient les drapeaux des alliés, ont été organisés un peu partout. D'immenses foules ont parcouru les rues aux cris de : « Vive la France ! Vive l'Angleterre ! Vivent les Alliés ! » A Barcelone, la nouvelle de la signature de l'armistice a donné lieu à d'enthousiastes ovations devant les bureaux du consulat général de France. Il doit être permis de conclure du rapprochement de cet universel courant de sympathies et du singulier vote de la Chambre espagnole contre la motion Pedregal, que cette Assemblée ne traduit plus aussi fidèlement l'opinion que lors des élections générales qui l'avaient investie de la confiance publique.

On peut mieux expliquer ainsi les hésitations manifestées par M. le comte de Romanones pour accepter le pouvoir. Invité par la Couronne à constituer un ministère en remplacement du ministère Maura démissionnaire, il avait mis pour conditions de son acceptation d'être nanti d'un décret de dissolution de la Chambre. C'est que le noble comte connaissait les sentiments intimes de la majorité parlementaire, et il ne voulait pas s'exposer à être débarqué encore une fois par une manœuvre germanophile, comme cela lui était arrivé lors de son dernier passage aux affaires.

Ne pouvant décider la Couronne à lui mettre en poche le décret de dissolution, mais pénétré des difficultés auxquelles son pays allait se heurter dans ses rapports avec les puissances de l'Entente, notamment avec le quai d'Orsay et le Foreign Office, il a accepté de se charger, par un sentiment de patriotisme qui lui fait grand honneur, du portefeuille des affaires étrangères dans le cabinet présidé par M. Garcia Prieto, marquis d'Alhucemas. Les alliés ont confiance que sous sa direction, la politique étrangère de l'Espagne dans ses relations avec la France et la Grande-Bretagne rompra enfin avec des traditions désuètes, pour le plus grand bien des intérêts espagnols de tout ordre.

Nul ne prête en Espagne de longs jours au ministère actuel, considéré comme un pont jeté entre un passé dont la politique de pâle neutralité constituait tout le programme et l'avenir de la démocratie qui demande des mains vaillantes et sûres pour s'organiser chez tous les peuples avides de progrès. Il est certain que dans leur immense majorité, les populations espagnoles sont acquises au programme politique du parti libéral. Il est non moins certains qu'elles sont pénétrées de la nécessité de resserrer de plus en plus les liens d'amitié qui unissent depuis si longtemps la France et l'Espagne. Le germanophilisme n'aura été qu'un mal passager chez nos voisins. La triomphale victoire des alliés les en a guéris pour jamais. C'est pourquoi nous assistons à cette heure à l'explosion d'enthousiasme signalée par les dépêches. Et c'est aussi pourquoi l'Espagne démocratique manifeste le regret que les Cortès semblent, par leur récents votes ambigus et contradictoires, avoir divorcé avec elle.

Alban DERROJA.

Le Sénat espagnol salue la victoire de l'Entente

Madrid, 13 novembre. — Au début de la séance du Sénat, M. Amalio Gimeno, dans une allocution vibrante, a salué les nations alliées, qui triomphèrent dans la guerre mondiale. Il a fait un brillant éloge des Etats-Unis et s'est félicité du triomphe du droit, de la justice, de la démocratie et de la suspension des hostilités.

Le marquis d'Alhucemas, au nom du gouvernement, s'est associé aux paroles de l'orateur.

Le Sénat a décidé de faire figurer au procès-verbal de la séance la satisfaction que l'Assemblée éprouve de la fin de la guerre.

Manifestations ententophiles en Espagne

Madrid, 13 novembre. — L'armistice a été célébré dans toutes les provinces au milieu de l'enthousiasme le plus vibrant. A Bilbao, la foule a parcouru les rues avec des drapeaux français et alliés. Toutes les vitres du journal germanophile « Pueblo Vasco » ont été brisées, et, devant la violence des manifestations hostiles à l'Allemagne, la police dut intervenir. A La Corogne, le maire et le Conseil municipal sont allés présenter leurs félicitations à tous les consuls alliés. Une grande manifestation aura lieu dimanche, à laquelle prendront part les autorités constituées; à Tarragone et à Vigo d'importantes manifestations ont eu lieu également. La « Marseillaise » a été jouée devant les consulats de France et acclamée chaleureusement. A Barcelone, la foule a continué toute la nuit à parcourir les artères principales de la ville en chantant les hymnes alliés.

Les sous-marins allemands du Ferrol

Le Ferrol, 13 novembre. — Les sous-marins allemands internés ici, « U-C 48 » et « U-B 23 » ont été transférés dans le bassin de radoub, où leur coque sera nettoyée et où on remontera les pièces qui avaient été enlevées pour éviter leur fuite. Des équipages espagnols ont remplacé les équipages allemands.

L'EXÉCUTION DES CONDITIONS DE L'ARMISTICE

On prépare la Conférence de la Paix

Paris, 15 novembre. — Certaines clauses de l'armistice doivent être exécutées dans un délai prescrit. Conclues le 11 novembre, elles seront ou ont dû être un fait accompli aux dates suivantes :

13 novembre : signalisation des mines et des dispositifs, explosifs à retardement laissés dans les régions libérées.

25 novembre : livraison de tous les sous-marins.

26 novembre : évacuation totale de la France, de l'Alsace-Lorraine, de la Belgique, du Luxembourg.

26 novembre : fin du rapatriement des civils des régions ci-dessus évacuées sur l'arrière.

12 décembre : évacuation totale par l'ennemi de la rive gauche du Rhin et de la zone prévue de la rive droite.

12 décembre : rapatriement total de tous les internés civils.

12 décembre : livraison du matériel roulant de chemin de fer et des voies ferrées d'Alsace-Lorraine.

17 décembre : livraison de 5,000 camions-automobiles.

L'exécution des conditions navales

Londres, 14 novembre. — Un radiotélégramme allemand annonce que le 13 novembre, à 13 heures, le croiseur léger « Kœnigsberg » a pris la mer, ayant à bord les plénipotentiaires de la flotte allemande, afin de rencontrer les représentants de la marine britannique.

Le commandant des forces navales de haute mer von Hipper prend part aux négociations, en qualité d'expert conseil, aux délibérations relatives à l'exécution des conditions navales de l'armistice.

Paris, 15 novembre. — Le croiseur « Amiral-Aube », commandé par le capitaine de vaisseau Petit, a quitté Brest pour le Firth of Forth, dans la mer du Nord, sur la côte d'Ecosse, où il se mettra avec deux torpilleurs aux ordres de l'amiral Grasset, délégué français à la commission interalliée chargée d'assurer l'exécution de l'armistice naval avec l'Allemagne.

La livraison du matériel de guerre

Paris, 15 novembre. — Conformément aux accord passés entre le maréchal Foch et les parlementaires allemands, un délai de cinq jours a été imparti à l'ennemi pour effectuer, entre les mains des troupes françaises, la remise de l'armement et du matériel de toute nature dont la cession est prévue par la convention d'armistice. Une fois ce matériel pris en charge par l'armée française, nos armées commenceront l'occupation des territoires au fur et à mesure de leur évacuation par les Allemands.

L'entrée des Français à Metz et à Strasbourg

Paris, 15 novembre. — Les troupes de la 2e armée (général Hirschauer) doivent se trouver devant Metz dans la soirée de dimanche prochain 17 novembre. Mais c'est le lendemain lundi 18 que s'effectuera l'entrée officielle, dans la place forte de Metz, des troupes françaises. L'entrée officielle des armées françaises à Strasbourg se ferait huit jours plus tard, le lundi 25 novembre.

Ils s'en vont !

Verdun, 15 novembre. — Les Allemands évacuent rapidement les territoires en face du secteur ouest de Verdun tenu par la première armée américaine. Les transports se dirigent vers le Luxembourg, la Belgique et l'Allemagne.

Les Yanks refusent de fraterniser

Front américain, 15 novembre. — En quelques points, les Allemands ont fait des tentatives répétées pour fraterniser avec les troupes américaines, mais les Yanks, obéissant strictement aux ordres qui leur ont été donnés, n'ont pas répondu à ces avances.

Nos prisonniers vont rentrer sans retard

Paris, 15 novembre. — Hier s'est tenue à Spa, au grand quartier général allemand, une conférence à laquelle s'était rendue une délégation du haut état-major français, composée du général Giraud, du général Dunan, de M. Georges Cahen, chef du service des prisonniers de guerre, et d'un médecin principal du service de santé. Les délégués français ont reçu comme instructions de pourvoir au ravitaillement complet des prisonniers, à leur identification et à la préparation des étapes. La mise en œuvre du rapatriement est une question des plus complexes et des plus délicates, car elle intéresse 420,000 Français.

L'intention du gouvernement est de faire en sorte que la livraison du matériel de chemin de fer, locomotives et wagons, coïncide avec la libération de nos soldats captifs et serve à leur transport. Le retour aurait lieu par toutes les voies ferrées disponibles des réseaux du Nord et de l'Est, et même par la Hollande. Le service de santé prend, en outre, dès maintenant ses dispositions pour envoyer dans chacune des villes d'aboutissement des voies ferrées un personnel médical et un outillage bactériologique important qui permettront de procéder sans retard aux examens nécessaires.

On peut espérer qu'à la fin de l'armistice la presque totalité des prisonniers français seront rapatriés.

En tout cas, dès maintenant, il est tout à fait inutile d'envoyer aux prisonniers des colis de vivres; ils ne leur parviendraient pas, en raison des déplacements vers les centres ferroviaires auxquels ils vont être astreints avant leur départ.

Des escadrilles d'avions allemands se font interner en Suisse

Berne, 15 novembre. — Deux biplans allemands ont survolé cette après-midi la ville de Berne. Ils essuyèrent le feu des mitrailleuses suisses et furent obligés d'atterrir au champ d'aviation de Beudenfeld, aux portes de Berne. Les aviateurs ont été internés.

Un communiqué de l'état-major annonce qu'au cours de la journée de mercredi, douze avions allemands survolèrent la ville de Schaffhouse; dix de ces appareils atterrirent sur le territoire suisse.

LA CONFÉRENCE de la Paix

Paris, 15 novembre. — Les présidents du conseil et les ministres des affaires étrangères de l'Entente vont conférer à Paris et à Versailles à très bref délai, ainsi que nous l'avons déjà annoncé. Le colonel House, comme à la délibération qui a précédé la conclusion de l'armistice, représentera l'Amérique à leur réunion.

Les Etats-Unis sont favorables, dit-on, au choix de Versailles comme siège de la Conférence. Ils estiment que la discussion des préliminaires pourrait s'ouvrir dans la deuxième semaine de décembre : les chancelleries de l'Entente examineraient, d'ici-là les conditions à faire prévaloir. La délégation américaine, qui n'est pas encore désignée, sera égale en nombre à celle des autres grandes puissances. Il se pourrait qu'elle comptât un ou plusieurs membres choisis dans les grandes associations ouvrières pour examiner les problèmes généraux du travail. Mais rien n'est encore décidé sous ce rapport.

M. Sonnino, ministre des affaires étrangères d'Italie, et M. Balfour, ministre des affaires étrangères d'Angleterre, qui viennent participer aux travaux préliminaires de la paix, sont arrivés à Paris. MM. Lloyd George et Orlando, premiers ministres, ne tarderont pas à les rejoindre.

Notre production minière de Lorraine sera doublée

Paris, 15 novembre. — Avant la reprise de l'Alsace-Lorraine, les bassins français de Briey, de Nancy, de Longwy et autres donnaient dans leur ensemble 21 millions 725,000 tonnes de minerai par an.

Les bassins de Lorraine annexée, qui continuent les nôtres dans le sous-sol et à flanc de coteau, donnaient 21 millions 135,000 tonnes dans le même temps. Notre production va donc se trouver presque doublée.

Le commencement du châtiment

UNE INSTRUCTION EST OUVERTE CONTRE DES OFFICIERS ALLEMANDS

Paris, 15 novembre. — A la suite de l'enquête exécutée à Lille et dans la région du Nord on a pu établir des faits très précis à la charge d'officiers allemands, coupables d'avoir ordonné ou d'avoir commis de véritables crimes. Le gouvernement, conformément à la déclaration solennelle qu'il avait faite récemment, est décidé à rendre responsables personnellement tous ceux contre lesquels la preuve aura été faite qu'ils ont commis des forfaits. Des preuves ayant été révélées par la commission d'enquête, M. Ignace, sous-secrétaire d'Etat à la justice militaire, a ordonné l'ouverture d'une instruction judiciaire contre les officiers allemands coupables.

C'est la procédure militaire qui est naturellement employée, et c'est devant les conseils de guerre que les auteurs des crimes comparaîtront. Ils seront jugés par défaut si les alliés ne peuvent pas s'emparer de leurs personnes; mais la condamnation prononcée restera exécutoire. Et la volonté de tous permettra de la faire appliquer.

« Les Boches sont des bandits », dit le député socialiste Inghels

Paris, 15 novembre. — M. Inghels, député socialiste du Nord, qui fut récemment délivré de la prison de Coblentz, était hier à la Chambre. Très entouré et très félicité, il a fait entre autres les déclarations suivantes :

« Il faut nous méfier. Ce qui se passe en Allemagne n'est pas pour nous inspirer confiance. Les hobereaux et les bourgeois allemands laissent marcher les majoritaires, mais ils sont d'accord avec eux. Il ne faut pas que la France se laisse duper au jeu que jouent ces gens-là. »

Racontant ensuite les souffrances endurées par nos compatriotes du Nord ainsi que la dure captivité qu'il a subie, M. Inghels ajoute :

« Les Boches, ce sont des bandits ! Et si parmi mes collègues et mes amis socialistes de la Chambre, il y en a qui aient des illusions ou qui soient disposés à se laisser attendrir maintenant, je leur dirai la vérité pour leur ouvrir les yeux. Je vous le répète, les Boches, ce sont des bandits, et ils se sont conduits chez nous comme des bandits ! »

Ils avaient miné la gare de Laon

Laon, 15 novembre. — On vient de découvrir dans l'enceinte de la gare de Laon, déjà à demi détruite, plusieurs endroits où étaient placés des explosifs. Pour préparer leur ignoble attentat, les Boches, avant de quitter Laon, avaient choisi de préférence les points de rassemblement des troupes venant au ravitaillement ou les magasins où ils savaient qu'on déposerait les marchandises. Si ces endroits minés n'avaient été découverts à temps, une épouvantable catastrophe se serait fatalement produite. Des équipes de prisonniers boches sont occupées à détruire les explosifs.

Le roi d'Italie fait une entrée triomphale dans sa capitale

Rome, 14 novembre. — Le roi est arrivé à la gare ce matin, à 10 heures 55. Il a été reçu par les présidents du Sénat et de la Chambre, de nombreux sénateurs et députés, M. Orlando et tous les membres du cabinet, le prince Colonna, maire de Rome; l'ambassadeur de France, le général Jullien, l'ambassadeur des Etats-Unis, de Grande-Bretagne et les autres membres du corps diplomatique, ainsi que les missions militaires alliées.

La foule a éclaté en acclamations d'un enthousiasme sans précédent. C'est sous une pluie de fleurs et au milieu d'ovations sans fin et de cris de : « Vive le roi ! Vive l'Italie ! » retentissant partout, que la voiture royale s'est avancée très lentement, suivie d'une forêt de drapeaux de toutes les associations de Rome, y compris presque toutes les associations catholiques.

La place du Quirinal présentait un coup d'œil superbe. L'insistance des ovations de la foule a obligé le roi à paraître au balcon avec la reine, le prince héritier, le duc de Gênes et le prince Colonna. Ce dernier a salué le roi, qui a dû se présenter plusieurs fois au balcon. C'est seulement à midi que la foule a commencé à quitter la place, toujours au milieu du plus grand enthousiasme. Jamais Rome n'avait vu de manifestation semblable.

L'enthousiasme en Chine

Pékin, 13 novembre. — La nouvelle de la signature de l'armistice a été reçue à Pékin avec le plus vif enthousiasme. De grandes manifestations en faveur des alliés ont été organisées. A Tien-Tsin, la statue du kaiser, connue sous le nom de « Villy Fer-Blanc », a été renversée.

Félicitations de l'empereur du Japon et du roi de Grèce

Paris, 15 novembre. — Le président de la République a reçu de l'empereur du Japon un télégramme qui lui « exprime une fois de plus l'admiration qu'ils éprouvent, lui et son peuple, pour la nation française qui, debout dès le premier jour de combat, s'est constamment surpassée pour maintenir son effort héroïque jusqu'au triomphe de notre juste cause ».

Dans sa réponse, le président Poincaré assure que les deux pays garderont dans une cordiale intimité le souvenir de leurs efforts communs.

— D'autre part, le roi de Grèce a envoyé au Président de la République une dépêche proclamant indissolubles les liens entre les deux nations, à laquelle M. Poincaré a répondu par une nouvelle affirmation de l'union franco-grecque indestructible.

Le Président Wilson viendra en France cette année

Paris, 14 novembre. — **Le président Wilson a décidé de venir en Europe pour participer aux conférences de la paix. Cette nouvelle sera accueillie en France avec une joie profonde.**

On sait que le président ne peut, ordinairement, quitter les Etats-Unis; ce déplacement serait donc un précédent dans l'histoire de l'Amérique et il ne faut rien moins que les circonstances actuelles pour le motiver.

M. Wilson arriverait avant la fin de l'année.

Le président Wilson en Angleterre

Londres, 14 novembre. — **Le président Wilson est attendu sous peu en Angleterre.**

L'entrée des Franco-Anglais à Constantinople

Salonique, 12 novembre (retardée). — *Le général Bunoust, commandant les forces françaises d'occupation, et le général Wilson, commandant les troupes anglaises, sont arrivés hier à Constantinople.*

Tous deux avaient pris place, pour entrer dans le port, sur un bateau à aubes français. Ce bateau, auquel revient l'honneur d'avoir pénétré le premier dans le port de Constantinople, était d'origine allemande et avait été confisqué par la France. Il faisait, avant la guerre, le service des passagers entre le ponton et les bateaux allemands mouillés dans le port de Cherbourg.

En Angleterre

LA MARINE MARCHANDE ANGLAISE

Londres, 14 novembre. — A la Chambre des communes, au cours du débat sur la situation de la marine marchande, M. Chiozza Money, secrétaire parlementaire, a dit notamment :

« Aujourd'hui, la main-d'œuvre dont disposait l'amirauté pour créer des contre-sous-marins est disponible pour la marine marchande. »

L'orateur prévoit pour un avenir très prochain la production annuelle de 3 millions de tonnes de navires marchands. Il croit que la marine marchande britannique jouera dans l'avenir un rôle qui ne le cédera en rien à son rôle passé.

Les élections anglaises

Londres, 14 novembre. — A la Chambre des communes M. Bonar Law a annoncé que le premier ministre demandera au roi de publier, le 25 novembre, une proclamation convoquant un nouveau Parlement.

La désignation des candidats aura lieu le 4 décembre et les élections le 14 ou le 28 décembre.

L'ANGLETERRE contre les progroms de Varsovie

Londres, 14 novembre. — Le ministère des affaires étrangères communique la Note suivante :

« Le gouvernement britannique a eu connaissance des progroms qui se sont produits à Varsovie, et il ne pouvait manquer de prendre de pareils incidents en sérieuse considération. Ces faits constituent un encouragement pour les forces de désordre et de violence.

» La victoire de liberté et de justice qui vient d'être remportée n'aura que peu de valeur si le monde doit voir le régime de la force récemment vaincu réincarné sous d'autres formes non moins répugnantes aux principes de liberté.

» Les alliés et les Etats-Unis sont prêts à consacrer leurs ressources à l'œuvre de restauration économique sur les bases régulières d'une société civilisée dans ces pays, mais à condition qu'ils montrent par leurs actes qu'ils aspirent à l'ordre et à la civilisation. Si certains peuples de l'Europe centrale lâchent la bride aux appétits et aux désordres, les démocraties de l'Ouest ne pourront rien faire pour favoriser leur reconstruction. Elles ne pourront qu'attendre avec patience le rétablissement de conditions qui ouvriront la voie aux progrès de la paix. »

AUTOUR DE L'ÉCOLE

L'« Alma Mater »

Les pères et mères lillois, sachant que l'Université fait toujours honneur à sa traditionnelle devise, viennent de s'adresser au recteur de la grande cité récemment délivrée, le priant de demander au gouvernement de la République son intervention immédiate pour la délivrance des enfants âgés de moins de 18 ans enlevés à leurs parents par les Allemands et retenus par eux au mépris du droit des gens.

La supplique, portant plus de 5,000 signatures, traduit, certes, toute la torture de ces infortunés chefs de famille à la pensée que leurs enfants sont entraînés à la remorque de ces hordes barbares, après quatre années de privations inouïes, pour subir encore toutes les fatigues, tous les dangers, toutes les misères d'une armée en déroute.

L'Université lilloise s'est empressée de réclamer les mesures urgentes capables d'apporter aide et consolation aux intéressés qui, d'après une consciencieuse enquête, attendent le retour d'au moins 4,068 enfants, victimes de la barbarie allemande, parmi lesquels 13 n'ont que 14 ans; 1,109 n'ont que 15 ans; 1,447 n'ont que 16 ans; 1,499 n'ont que 17 ans.

Le gouvernement, fort ému par l'exposé de faits aussi douloureux, a formellement promis de rechercher les moyens le plus rapidement sûrs de donner satisfaction, non seulement aux parents lillois, mais aussi à tous ceux de nos pays libérés qui supportent encore à cette heure la même torture.

Puisse la sollicitude gouvernementale mettre un terme le plus tôt possible aux épreuves si cruelles qu'endurent un trop grand nombre de nos compatriotes. A la suite de ces promesses est d'ailleurs intervenu le victorieux armistice qui va libérer ces innocentes victimes. Il nous est en tout cas agréable de mentionner que cette action efficace des pouvoirs publics se manifestera à la suite d'une nouvelle et généreuse initiative de l'Université qui, depuis le début des hostilités, a soulagé bien des misères et distribué tant de secours autour d'elle. Les parents lillois ne regretteront pas d'avoir placé leurs pauvres enfants sous la tutelle morale de cette bonne mère.

L. AMBAUD.

Les Troubles d'Allemagne

Les biens de la couronne en partie confisqués

Londres, 14 novembre. — Un radiotélégramme allemand annonce que le nouveau gouvernement prussien publie une proclamation en vertu de laquelle les propriétés de la couronne prussienne, léguées par substitution, sont confisquées et placées sous l'administration du ministère des finances. Les propriétés qui ne sont pas léguées par substitution, mais qui sont personnelles au roi ou à la famille royale, ne tombent pas sous le coup de cette proclamation.

Constitution d'un parti démocratique bourgeois

Berne, 15 novembre. — Actuellement se constitue à Berlin un parti démocratique bourgeois qui groupe tous les éléments de gauche appartenant au parti populaire progressiste et au parti national-libéral. Ce programme du nouveau parti sera purement démocratique. Il mettra au premier plan la lutte contre les régimes monarchique et réactionnaire. Il se prononcera pour de vastes réformes sociales. En somme, le parti correspondra au parti radical-socialiste français. Il aura à sa disposition de nombreux journaux et de gros moyens financiers.

Tous républicains !

Berne, 15 novembre. — Le baron de Romberg, ministre plénipotentiaire de l'empire allemand auprès du gouvernement helvétique, demeurera attaché auprès de ce gouvernement comme représentant de la République allemande. Tous les écussons, documents, timbres et bulletins de la légation allemande ne portent plus désormais le mot « impérial ». Le professeur Forster a été nommé ministre de la République bavaroise à Berne, en remplacement du chevalier de Bœhm, ancien ministre royal.

Le baron de Romberg s'est signalé en Suisse par une insolence et arrogante activité du plus pur impérialisme. Aussi appréciera-t-on à sa juste valeur sa volte-face.

La hiérarchie militaire est maintenue

Berne, 15 novembre. — Un des premiers actes du nouveau gouvernement allemand a été de fixer la situation de la hiérarchie militaire. L'ordre lancé par le Conseil des mandataires du peuple maintient strictement les prérogatives des grades. Les officiers conservent toute leur autorité, et la direction des affaires militaires demeure toujours confiée au commandement et à l'état-major. Les conseils de soldats doivent prêter leur concours aux officiers et n'interviennent à titre consultatif que dans les affaires du service intérieur. Un autre manifeste invite les soldats à se conformer strictement aux ordres de leurs chefs pour la démobilisation.

Le maintien de l'ordre dans la flotte

Copenhague, 15 novembre. — Suivant un télégramme de Berlin, le gouvernement a envoyé un Message à l'amirauté pour insister sur le maintien rigoureux de la discipline et de l'ordre, et du droit de punir dans la flotte allemande. Les ordres des officiers supérieurs doivent être exécutés strictement. Aucun dommage ne doit être causé aux navires ou établissements militaires, et toutes les autorités doivent coopérer à l'accomplissement des conditions d'armistice, de façon que la paix ne puisse pas être retardée.

Equipages de sous-marins contre la Révolution

Copenhague, 15 novembre. — Des équipages de sous-marins allemands ont tenu un meeting à Brunsbuttel (île située sur le mer du Nord à l'entrée du canal de Kiel) et ont décidé de combattre la révolution, de réintégrer leurs officiers dans leurs grades et leurs fonctions, et de ne reconnaître que le drapeau national et non le pavillon rouge des révolutionnaires.

La fuite du kronprinz

Maestricht, 15 novembre. — Le kronprinz, ainsi que les majors von Mulder, von Mœller, du capitaine Zobelitz et de quelques domestiques et chauffeurs, sont arrivés de Spa d'où, après avoir fait leurs adieux aux troupes, ils sont partis en automobiles par des chemins détournés, afin d'éviter des contingents de mutins. Ils ont été arrêtés à la frontière par des gardes hollandais, et leur internement a finalement été décidé par le lieutenant commandant le poste, qui, au premier abord, n'a pas reconnu le kronprinz. Tous les voyageurs étaient armés, ils ont été mis dans l'obligation de remettre leurs armes. C'est alors que le kronprinz a été reconnu et conduit à la maison du gouverneur, dont il a été l'hôte pendant la nuit, en attendant les instructions du gouvernement quant à sa destination finale.

IL EST INTERNÉ

La Haye, 15 novembre. — L'ex-kronprinz d'Allemagne a été interné au château du comte Metternich, à Swalnen, en Hollande.

Le sort de l'ex-famille impériale

Amsterdam, 15 novembre. — On confirme, contrairement aux bruits qui ont circulé, que l'ex-kaiserine ainsi que l'ex-kronprinzessin sont à Potsdam, et que l'ex-kronprinzessin serait à la veille d'accoucher. Le fils aîné de l'ex-kronprinz aurait été enlevé par des aviateurs et mis en lieu sûr.

Krupp aurait fui également

Copenhague, 15 novembre. — Parmi ceux qui ont fui en Hollande avec l'ex-kaiser se trouve herr Krupp von Bohlen.

Les abdications

Berne, 15 novembre. — Le duc Bernhard de Saxe-Meiningen et son frère, le prince Ernest, héritier présomptif, ont abdiqué. Le duc Bernhard est le beau-frère de Guillaume II, dont il a épousé la sœur en 1878. Le duc de Saxe-Meiningen a proclamé la République et déclaré les domaines ducaux biens d'Etat.

Le roi de Bavière introuvable

Amsterdam, 15 novembre. — On annonce de Munich que l'ex-roi de Bavière est introuvable.

L'agence Wolff change encore de direction

Amsterdam, 15 novembre. — On signale une nouvelle évolution de l'Agence Wolff. Le socialiste indépendant Karl, qui a été récemment nommé rédacteur en chef, a été obligé de démissionner. Le docteur Herz, socialiste majoritaire, secondé par le journaliste socialiste Rossmann, a été chargé de le remplacer.

Les victimes des émeutes de Berlin

Berne, 14 novembre. — D'après une dépêche de Berlin, il a été décidé que les victimes des combats de ces jours derniers à l'intérieur de Berlin seront inhumés en commun dans le cimetière des victimes de mars.

Les soldats allemands libèrent des révolutionnaires polonais

Bâle, 14 novembre. — On mande de Varsovie que des soldats allemands ont pénétré dans la citadelle et mis en liberté dix-huit membres des fractions révolutionnaires.

Un mouvement allemand antibolcheviste

Stockholm, 14 novembre. — Un radio-télégramme de Kovno (Lithuanie), reçu par les postes radiotélégraphiques suédois et adressé aux postes radiotélégraphiques de Moscou-Tsarskoié-Sélo et autres postes russes et qui émane du mouvement allemand antibolcheviste, dit :

« Les organismes du front oriental saluent le peuple russe, mais refusent tout rapport avec la terreur bolcheviste. Nous ne voulons pas qu'on enlève le pain à la Russie affamée. Mais vous devez vous efforcer de constituer une majorité parmi les peuples russes et ne pas permettre à une minorité de régner en semant la terreur. »

Méfiance de la presse britannique

Londres, 15 novembre. — La presse britannique accueille avec une certaine méfiance la nouvelle de la constitution du nouveau gouvernement allemand.

Les Polonais ressaisissent les territoires volés

Berne, 15 novembre. — On mande de Berlin :

« Des détachements de légionnaires polonais et des bandes indisciplinées ont fait irruption en Haute-Silésie et dans la province de Posen, volant et pillant. Des mesures énergiques ont été prises pour la protection des habitants allemands de ces districts. »

Cette dépêche, de source allemande, signifie vraisemblablement que les troupes adverses ont eu le dessus.

Comment avant l'armistice manifestaient les soldats allemands de Bruxelles

Paris, 14 novembre. — Aujourd'hui est arrivé à Paris, par la voie du front en Flandre, un numéro du journal « la Belgique », qui se publie depuis quatre ans sous le contrôle de la censure allemande. Ce numéro, daté de lundi 11 novembre, a été publié dimanche soir, donc avant que l'armistice fût signé, et il donne des détails tout à fait curieux sur les manifestations auxquelles se livrèrent les soldats allemands au cours de la journée de dimanche.

Des milliers de soldats se groupèrent sans armes sur la place Rogier, devant la gare du Nord. Par rangs de dix, ils se formèrent en cortège et s'avancèrent par le boulevard du Nord, vers la place de Brouckere. Dans ce cortège on remarquait plusieurs drapeaux rouges et un drapeau français. La foule des Bruxellois, d'abord stupéfaite, fit une ovation au soldat portant le drapeau français. Place de la Bourse, une clameur énorme s'éleva de la foule : « Vive la Belgique ! Vive la France ! » Le cortège se dirigea par la grand'place vers la Maison du Peuple et puis vers le palais de justice.

Place Poelaert, les soldats organisèrent un meeting. L'un d'eux prit la parole et déclara : « Camarades ! ne vous battez plus, ne tirez plus ! La République est proclamée ! » Les manifestants poussèrent des « hoch » enthousiastes. Une manifestation belge s'organisa spontanément.

Une foule immense, de la gare du Nord à la Bourse, entonna des chants patriotiques, et des drapeaux aux couleurs nationales furent arborés à toutes les fenêtres. Les soldats allemands eux-mêmes chantèrent avec les Belges, la « Brabançonne » et la « Marseillaise ». Un camion automobile monté par des marins allemands et entièrement couvert de drapeaux belges apparut sur la Grand'Place, et un marin, prenant la parole, fit l'éloge du roi et du peuple belge. A ce moment passa une auto occupée par des officiers supérieurs allemands. En un clin d'œil, elle fut prise d'assaut et les soldats arrachèrent les épaulettes des officiers.

Les manifestations continuèrent pendant toute la soirée et une partie de la nuit. Des groupes de soldats allemands s'étaient formés devant le palais de la Nation, rue de la Loi, où avait été constitué, disait-on, un « conseil des soldats-matelots ». Des pourparlers furent engagés avec les chefs militaires, et à un moment donné, un officier de la kommandantur vint annoncer que les autorités allemandes étaient destituées, qu'il n'y avait plus de censure, que le gouverneur général était gardé à vue. Un homme — qu'on dit être un socialiste français — sortit alors de la foule et conseilla au peuple de ne pas molester les soldats allemands, de ne pas acheter les armes qu'ils offraient.

En Autriche

Sanglants troubles à Vienne

Bâle, 14 novembre. — Pendant la première séance de l'Assemblée nationale de l'Etat allemand à Vienne, un détachement de troupes, commandé par un officier, voulut enfoncer de force la porte du Parlement qui avait été fermée par les huissiers. Plusieurs coups de feu furent tirés, puis la garde municipale fit évacuer la place. Quinze à vingt personnes furent blessées par suite de la panique provoquée dans la foule.

Pendant ce temps, un groupe de trente membres du parti communiste occupait le bâtiment de la « Nouvelle Presse Libre », faisant paraître des éditions spéciales exhortant la population à créer une république socialiste sur le modèle allemand.

Une supplique de l'Autriche à M. Wilson

Washington, 15 novembre. — Par une Note envoyée de Vienne sans signature, l'Autriche demande au président Wilson d'exercer auprès des alliés ses bons offices pour obtenir une modification aux conditions de l'armistice turc, de façon à permettre aux nombreux milliers d'Austro-Hongrois de rester en territoire turc au lieu de retourner chez eux, ce qui rendrait plus difficile le problème déjà si grave du ravitaillement.

Les Italiens prennent possession de Pola

Trieste, 15 novembre. — Les troupes italiennes, après avoir pris possession de la ville de Pola, ont occupé tous les forts. Dès dimanche, à midi, les amiraux Kock et Gagni ont hissé le drapeau italien sur les cuirassés « Tegethoff » et « Prinz-Eugen ».

Les Serbes évacuent la rive gauche du Danube

Bâle 13 novembre. — On mande de Budapest que le commandement des forces de l'Entente dans les Balkans a donné l'ordre aux Serbes qui étaient entrés en territoire hongrois de se retirer sur la rive gauche du Danube, en raison de la conclusion de l'armistice.

LES ROUMAINS entrent en Transylvanie

Zurich, 14 novembre. — **A Vienne, on a annoncé hier l'entrée des armées roumaines en Transylvanie.**

La mobilisation roumaine

Jassy, 14 novembre. — C'est le 10 novembre que le gouvernement a décrété la mobilisation.

REVUE DE LA PRESSE

TOUS LES RESPONSABLES DOIVENT PAYER

C'est une idée sur laquelle, à son tour, insiste M. Galli, député, dans le **Matin** :

« Que l'Allemagne soit en république ou en monarchie, sa responsabilité pécuniaire reste la même vis-à-vis de la nation française. Celle-ci ne consentira aucune atténuation et ne se laissera pas berner par de belles paroles ni par des théories soi-disant humanitaires. Posons bien, posons nettement vis-à-vis du peuple dans notre République, gouvernement du peuple, la vraie question :

« Est-ce le contribuable français qui paiera la note allemande, sous prétexte que l'Allemagne est en république et fait appel à l'Internationale pour échapper aux obligations qui l'étreignent ? »

» La réponse n'est pas douteuse.

» Il n'est pas un Français soucieux de ses intérêts, soucieux de l'avenir de ses enfants, soucieux de la vie même de la patrie, soucieux de la justice, qui hésite une seconde. »

NE NOUS LAISSONS PAS PRENDRE AU « CAMOUFLAGE » DEMOCRATIQUE

La « République » allemande qu'acclament nos socialistes n'est jusqu'ici, affirme M. d'Aral **(Gaulois)**, qu'un audacieux camouflage qui a pour but de sauver l'unité germanique, de permettre, par conséquent, à l'Allemagne de se reconstituer et de redevenir aussi arrogante que par le passé :

« Il n'est pas, sans doute, dans nos intentions ni en notre pouvoir d'empêcher la race allemande de conserver une place au soleil; il est, par contre, de notre devoir et de notre intérêt de ne point compromettre les fruits de nos victoires en nous laissant duper par les manifestations démocratiques et les attitudes repentantes d'un adversaire passé maître dans l'art

Dépêches de la Nuit

Ce qui se passe en Allemagne

Les attributions des membres du gouvernement

Berne, 13 novembre. — D'après un télégramme de Berlin, le gouvernement a décidé de répartir comme suit parmi ses membres les affaires de l'Etat :

Ebert, questions intérieures et militaires; Haase, affaires étrangères et colonies; Dittmann, démobilisation, justice, hygiène; Landsberg, services de presse et d'information; Barth, questions sociales.

Le nouveau gouvernement allemand expose son programme

Berne, 14 novembre — Selon une dépêche de Berlin, le programme du nouveau gouvernement est publié dans une nouvelle proclamation qui annonce de nombreuses modifications dans le sens démocratique dans la vie économique et politique.

La proclamation dit :

1° L'état de siège est levé.

2° Aucune limitation n'est apportée aux droits d'association et d'assurance, même pour les fonctionnaires et ouvriers de l'Etat.

3° Il n'y a plus de censure. La censure théâtrale est supprimée.

4° Liberté d'expression et d'opinion verbale et écrite.

5° Garantie du libre exercice du culte. Personne ne peut être contraint à des actes religieux

6° Amnistie pour tous les délits politiques. Annulation des poursuites pendantes pour des actes de ce genre.

7° Annulation de la loi relative au service auxiliaire national, à l'exception de stipulation relative à l'apaisement des conflits.

8° Les règlements pour les domestiques sont abrogés, ainsi que les conditions d'exception concernant les travailleurs agricoles.

9° Remise en vigueur des dispositions assurant la protection des travailleurs, suspendues au début de la guerre. Il sera publié sous peu d'autres ordonnances sociales. Pour le 1er janvier au plus tard, on mettra en vigueur la journée de travail de huit heures au maximum.

Le gouvernement fera tout son possible pour assurer au travail des conditions suffisantes. On met au point une ordonnance relative aux secours pour les chômeurs. Elle répartit la charge entre l'Etat et les communes.

La proclamation promet des mesures immédiates pour lutter contre la crise des logements pour assurer la réglementation du ravitaillement populaire, pour maintenir l'ordre dans la production, pour protéger la propriété contre les empiétements dans la vie privée et pour assurer la sécurité des personnes.

Pour tous les corps publics, il est ordonné de procéder à un suffrage universel direct, secret, sur la base de la représentation proportionnelle pour les personnes des deux sexes âgées de vingt ans au moins. Ce mode de suffrage est aussi valable pour l'élection de la future Constituante.

Le nouveau gouvernement allemand adresse ensuite un appel aux paysans, travailleurs agricoles, artisans et industriels de la campagne pour qu'ils forment tout de suite des organisations pour assurer la protection de la propriété publique et de la propriété privée.

Cinq sous-marins allemands se font interner en Suède

Stockholm, 14 novembre. — Cinq sous-marins allemands sont arrivés le 12 novembre à Karlskrona et ont demandé à être internés. Ce sont : l' « U-124 », l' « UB-143 », l' « UB-148 », l' « UB-90 » et l' « UC-7 ». Le capitaine Karls, commandant l' « U-124 », le plus grand de ces sous-marins déclara qu'en se rendant de Swinemunde à Pilau, il reçut par télégraphie sans fil l'ordre d'abaisser le drapeau et d'arborer le drapeau national. Ne comprenant pas cet ordre, il se rendit à Pilau et apprit la révolution allemande. Les sous-marins décidèrent alors de refuser d'obéir et se dirigèrent vers la Suède. Les sous-marins seront désarmés et les équipages internés.

Karlskrona est le port militaire de la Suède sur la Baltique.

L'équipage du sous-marin allemand "U-39" interné à Carthagène

Carthagène, 14 novembre. — Des mesures ont été prises pour interner le commandant du sous-marin allemand « U-39 ». Les matelots allemands ont été débarqués, et la garde du sous-marin confiée à des marins espagnols.

AU SÉNAT

Paris, 14 novembre. — **Le président** donne lecture d'un télégramme du président du Sénat de Cuba, adressant au Sénat français les compliments de cette Assemblée à l'occasion de la signature de l'armistice, ainsi que de la réponse qu'il se propose d'y faire. (Applaudissements unanimes.)

On adopte un projet portant relèvement de la solde des sous-officiers à solde journalière, caporaux et soldats

M. **Klotz**, ministre des finances, dépose alors successivement trois projets de loi, qui sont adoptés à l'unanimité.

Le premier accorde le relèvement des traitements et indemnités exceptionnels pour le temps de guerre aux personnels civils de l'Etat.

A son sujet, **M. Milliès-Lacroix**, rapporteur général de la commission des finances, signale au gouvernement de supprimer les emplois inutiles

M. **Doumer** ajoute qu'il est nécessaire d'élaguer le réseau extraordinaire de nouvelles fonctions qui se sont créées scandaleusement pendant la guerre, certaines, d'ailleurs, uniquement pour mettre leurs titulaires à l'abri du danger.

Le second projet relève le taux des allocations.

Le troisième concède des facultés de paiement aux redevables de droits de succession.

Après l'adoption de divers autres projets, le Sénat aborde la discussion de la proposition de **M. Chastenet**, tendant à établir un concordat préventif.

M. Nail, garde des sceaux, donne toute son adhésion au projet, qui est adopté à l'unanimité.

La séance est levée.

L'indemnité des fonctionnaires

Paris, 14 novembre. — Le « Journal officiel » publiera demain la loi accordant aux fonctionnaires une indemnité exceptionnelle de temps de guerre et un supplément d'allocation pour charge de famille.

Rappelons que l'indemnité exceptionnelle est de 2 francs par jour. Elle est allouée en sus des allocations actuelles jusqu'à un traitement maximum variant de 6.000 à 12.000 francs, suivant la situation de famille du fonctionnaire.

Le supplément pour charges de famille de 0 fr. 50 par enfant et par jour est accordé sans limitation de traitement.

Le Syndicat des quotidiens régionaux chez M. Clémenceau

Paris, 14 novembre. — M. Clemenceau a reçu aujourd'hui le Syndicat des quotidiens régionaux constitué par les directeurs des grands journaux de province, sans distinction de nuance.

Le colonel Blaquière, président du Syndicat, a exprimé la reconnaissance profonde de ses confrères des départements et des populations elles-mêmes envers M. Clemenceau, qui incarna aux heures difficiles la volonté indéfectible de la France.

Le président du conseil s'est montré particulièrement touché de cet hommage venant des directeurs des organes les plus opposés de l'opinion, et bien qualifiés pour traduire exactement celle-ci.

L'entrevue a été particulièrement cordiale.

BORDEAUX

1

Il y a un an

16 NOVEMBRE 1917

Constitution du cabinet Clemenceau.

A Vienne se produit une manifestation monstre en faveur de la paix.

Les maires lorrains envoient aux présidents de la République, du Sénat, de la Chambre des députés et du conseil des ministres, une Adresse suppliant tous les Français de maintenir l'union sacrée pour assurer la victoire.

Mort pour la France

C'est avec un très profond regret que nous avons appris la mort de M. Roger Maxwell, fils de M. James Maxwell, ancien président de la Société d'agriculture, et neveu de M. Maxwell, notre très distingué et sympathique procureur général.

Parti le 1er août 1914 comme sous-lieutenant au 110e de ligne, 1er corps d'armée, il remonta jusqu'à Namur, se battit à Dinant, fit la retraite de Belgique, était à Guise et à Epernay, lors de la bataille de la Marne. Victime d'une commotion à la bataille de l'Aisne le 17 septembre 1914, il voulut repartir sans attendre d'être guéri et dut être évacué en décembre.

A son retour, il demanda à être renvoyé au front et fut versé au 79e, puis au 69e, du 20e corps (division de fer). Lors de l'attaque du chemin des Dames (1917), il fut blessé à Braye-en-Laonnois.

En avril 1918, il fut détaché comme officier instructeur, puis de liaison au 369e régiment d'infanterie américaine incorporé dans une division française. Avec l'armée Gouraud, il participa à la défense de Reims et à l'arrêt de l'offensive allemande du 15 juillet; sa conduite à ce moment lui valut une citation très élogieuse à l'ordre de la division. Lors de l'offensive de la 4e armée, au mois de septembre, son régiment prit le village de Séchault. Dans les derniers jours de septembre, il fut très durement éprouvé par les gaz toxiques; il ne voulut pas quitter son poste, mais son état s'étant aggravé, il fut évacué par ordre et envoyé à l'hôpital de Troyes, où il mourut le 14 octobre dernier à l'âge de trente ans. Il venait d'être de nouveau cité dans les termes suivants :

« Le général commandant la 161e division d'infanterie, cite à l'ordre de la division, pour sa belle conduite, le lieutenant Roger Maxwell, de la mission militaire française près l'armée américaine.

« Officier d'information attaché au 369e R. I. S. S. l'a toujours dévoué à sa mission. Pendant la bataille du 26 au 30 septembre 1918, a grandement aidé le chef de corps. A accompli des missions de liaison dans des circonstances très dangereuses, montrant à tout moment le plus grand esprit de sacrifice et de mépris du danger. »

Nous associant à son deuil, nous adressons à la famille du défunt, amie de notre maison, si cruellement éprouvée, l'hommage de nos bien affectueuses condoléances.

Obsèques de M. Louis Ballande mort pour la France

M. Louis Ballande, officier interprète attaché à l'armée britannique, fils de M. André Ballande, député de Bordeaux, conseiller municipal et membre de la Chambre de commerce, est décédé, ces jours derniers, à l'hôpital anglais de Rouen, après avoir été glorieusement blessé au cours de récents combats.

L'inhumation du vaillant officier, dont le corps avait été ramené à Bordeaux, a eu lieu mercredi matin, au milieu d'une affluence considérable, qui avait tenu à apporter à M. André Ballande et aux siens l'hommage de sa douloureuse et profonde sympathie.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Charles Gruet, maire de Bordeaux; Daniel Guestier, président de la Chambre de commerce; de Raucourt, directeur de la succursale de Bordeaux de la Banque de France; Emile Calvet, Pierre Larchey, le comte Pierre de Lur Saluces, le lieutenant May, représentant les officiers interprètes du front, et Albert Lizottes, fondé de pouvoir de la maison Ballande.

Nous nous associons au partiotique deuil de M. André Ballande et de sa famille, et les prions d'agréer nos bien sincères et vives condoléances.

La manifestation italienne

Parmi les manifestations à l'occasion de la Victoire, nous sommes heureux de mentionner celle, très ardente, organisée par la colonie italienne de Bordeaux, sous les auspices du consul d'Italie, M. Grimm-Provence, et de la délégation des chemins de fer de l'Etat italien, et par MM. les Chevaliers de la couronne d'Italie Varallo, Pandolfini et Magnanini.

Précédée de soldats blessés de la guerre et de vaillants officiers de l'armée royale, avec les couleurs de leur nation, les Italiens, en long cortège, ont traversé les rues de la ville au milieu des acclamations enthousiastes de la foule qui faisait la haie sur leur passage. Les cris de : « Vive l'Italie ! » répondaient à ceux de : « Vive la France ! »

Sur la place de Tourny, le cortège s'est arrêté et le lieutenant des bersagliers Pettinelli a déposé sur le monument Gambetta une splendide couronne de fleurs, comme un hommage pieux de tous les Italiens à la mémoire du grand patriote aujourd'hui vengé, pendant que les hymnes nationaux étaient chantés au milieu des applaudissements de la foule.

Puis, M. Maltilasso, conseiller provincial de Vérone, a prononcé un discours patriotique, mettant en relief la grande valeur morale de la Victoire, qui consacre le Droit et délivre les esclaves d'hier, et célébrant la grandeur de la France qui, avec un élan admirable, a su, toujours noble et forte, défendre, comme l'Italie, du meilleur de son sang, l'honneur des peuples et « les raisons de vivre ». L'orateur a été longuement acclamé.

Le cortège s'est séparé à la place Gambetta, où avait eu lieu la formation.

Chambre de commerce de Bordeaux

Séance du mercredi 13 novembre 1918

La Chambre de commerce de Bordeaux vient d'envoyer à M. le président du conseil, ministre de la guerre, l'Adresse suivante :

« La Chambre de commerce de Bordeaux, réunie pour la première fois depuis la signature de l'armistice qui assure à la France une paix glorieuse et durable, adresse :

» Aux combattants des armées de terre et de mer,

» A tous leurs chefs, éminemment représentés par le maréchal Foch;

» A tous les artisans de la victoire, au cours des quatre années de dures et glorieuses épreuves;

» Au grand patriote Georges Clemenceau, chef du gouvernement,

» L'expression émue de son admiration, de sa reconnaissance et de sa joie patriotique. »

Au début de la séance, M. Guestier, président, avait prononcé l'allocution ci-après :

« Messieurs,

» Voici notre première réunion depuis qu'un armistice est venu marquer la victoire de nos armes et nous annoncer la paix prochaine.

» Cette paix, je veux la saluer avec vous : elle est le fruit du courage et de la vertu militaire que nous admirons par-dessus tout, mais elle est faite aussi du sang de nos enfants et des larmes des pères, et donne ainsi à notre allégresse patriotique la note pure et noble du « sacrifice ». A ce titre, notre compagnie a été particulièrement frappée, et je prie nos chers collègues éprouvés de recevoir ici l'hommage de notre douloureuse et bien fraternelle sympathie.

» Messieurs, nous sommes des travailleurs et non des discoureurs. Je me bornerai donc à célébrer cette fête du drapeau français, qui est aussi la fête des drapeaux de nos alliés, et je vous convie à continuer notre œuvre pacifique jusqu'à la venue de nos successeurs avec l'activité, l'optimisme, la foi et la volonté d'union qui caractérise le chef actuel du gouvernement. »

Manifestation du personnel des tabacs

Le personnel des manufactures des tabacs de Bordeaux, qui a si magnifiquement manifesté mardi, à l'occasion de la victoire de nos armées et de celles de nos alliés, et qui, comme nous l'avons signalé, a fait à la « Petite Gironde » une visite dont nos directeurs et nos collaborateurs ont été vivement touchés, a eu à cœur de rendre un public hommage aux braves morts pour la patrie et au grand François, Gambetta, l'âme de la résistance durant l'année terrible.

Jeudi, en un groupe imposant, les membres de ce personnel se sont tout d'abord rendus au monument de la place Magenta, sur le socle duquel ils ont déposé une superbe couronne.

Un blessé de guerre, M. Maurice Gastal, a ensuite entonné la « Marseillaise », dont le refrain a été repris en chœur par ce groupe et par la foule qui l'accompagnait et qui avait tenu à s'associer à cette chaleureuse et émouvante manifestation.

Le cortège s'est ensuite dirigé vers le monument Gambetta, où une autre couronne a été placée et où l'hymne national a été chanté par Mme Chavardès, aux applaudissements d'une assistance considérable massée sur les allées de Tourny.

Anciens combattants 1870-71

Manifestation patriotique

Les Sociétés de combattants de 1870-71 sont invitées à se réunir dans la cour de la mairie, le dimanche 17 courant, à 9 heures 15, pour prendre part à la manifestation patriotique organisée par le comité fédératif, avec le gracieux concours d'une musique américaine.

Eglise réformée de Bordeaux

Un service solennel d'actions de grâce sera célébré dimanche prochain 17 novembre, à l'occasion de l'armistice, à dix heures et demie précises, dans le temple des Chartrons.

Les services du temple du Hâ et de la Maison de santé n'auront pas lieu.

Reconnaissance du gouvernement belge

Un récent arrêté de S. M. Albert Ier a décerné la Médaille de la Reine Elisabeth à Mme Charles Gruet, en reconnaissance de son dévouement aux œuvres de guerre belges. Mme Charles Gruet a reçu en même temps les insignes de cette distinction.

Tous ceux qui ont été à même de constater et d'admirer le zèle plein de cœur, de simplicité et de généreuse abnégation apporté par la femme du maire de Bordeaux dans sa collaboration aux œuvres destinées à alléger les souffrances de nos chers amis de Belgique se joindront à nous pour féliciter bien sincèrement Mme Charles Gruet de cette flatteuse marque d'estime si hautement méritée.

La fête du roi Albert

Avis aux Belges

En raison de la suppression momentanée des réunions et cérémonies publiques, la Société belge de bienfaisance du S.-O. a l'honneur de porter à la connaissance des Belges qu'elle a décidé de remettre la célébration de la Fête du Roi et de la Victoire. Une invitation les convoquera prochainement à manifester pour la dernière fois sur la terre d'asile, leurs sentiments patriotiques en même temps que la gratitude qui les anime envers la France fraternelle.

Le Comité a transmis, le 15 novembre, le télégramme suivant :

« A Sa Majesté le roi Albert, G. Q. G., Bruxelles.

» Les Belges réfugiés à Bordeaux et en Gironde, où ils ont trouvé depuis cinquante mois la plus généreuse hospitalité, adressent à Votre Majesté, en ce 15 novembre triomphal, où Elle rentre à la tête de l'armée victorieuse à Bruxelles, expression sentiments patriotisme ardent, attachement fidèle qu'ils n'ont cessé d'entretenir loin du pays, dont ils saluent avec orgueil et bonheur indicible libération et résurrection dans la gloire. »

Consulado de la Republica de Cuba en Burdeos

AVISO

En cumplimiento de la ley del servicio militar obligatorio sancionada por el Sr. Presidente de la Republica, en 3 de agosto de 1918, se hace saber a los ciudadanos cubanos residentes en la ciudad de Burdeos y en el departamento de la Gironda que hayan cumplido los veinte y un años y tuvieren menos de veinte y ocho, la obligation en que se hallan de acudir a este consulado, rue de la Trésorerie, 138, para llenar las solicitudes de reclutamiento y hacer las peticiones de exencion en los casos en que se creyeren comprendidos en alguna de las exenciones señaladas en el articulo 4º de la citada ley.

Renouvellement de la carte d'alimentation

Distribution des Formules de Déclaration

La distribution des formules utilisées pour la déclaration que doit souscrire tout consommateur en vue du renouvellement de sa carte d'alimentation devait commencer le dimanche 17 novembre courant, pour se terminer le mardi suivant.

La mairie de Bordeaux n'ayant pas encore reçu une provision suffisante de ces formules, leur mise en distribution sera retardée d'un jour. Elle commencera donc le lundi 18 courant, pour se terminer le mercredi.

Les personnes qui, d'après la lettre initiale de leur nom, devaient se présenter dans les centres le dimanche, ne s'y rendront que le lendemain. Il en sera naturellement de même de celles qui devaient s'y présenter les deux autres jours.

Avis aux familles des prisonniers de guerre

L'Association mutuelle des familles de prisonniers de guerre ou disparus de Bordeaux, qui n'a pu tenir son assemblée habituelle de novembre, se réunira dimanche prochain 17 courant, à dix heures du matin, au théâtre de l'Apollo, pour examiner la question des rapatriements. M. Domy rendra compte du résultat de ses démarches à Paris.

Chambres d'agriculture départementales

La Société d'agriculture de la Gironde, dans son assemblée générale du 6 novembre 1918, a émis le vœu suivant :

Considérant que depuis longtemps tous les gouvernements ont promis de donner à l'agriculture une représentation professionnelle élective, mais qu'aucun d'eux n'a encore réalisé ce projet, faute d'une perception nette du rôle que cette institution aurait à remplir;

Considérant que les Chambres d'agriculture n'ont de raison d'être qu'à la condition de s'occuper exclusivement de la défense des intérêts généraux économiques de l'agriculture et d'être, à cet égard, les organes de ces intérêts auprès des pouvoirs publics;

Considérant qu'après la guerre les plus graves problèmes économiques vont se poser, qui mettront en jeu l'existence même de l'agriculture française;

Considérant que pour éviter toute confusion avec les représentations politiques existantes, il convient que le collège électoral qui nommera ces Chambres soit composé uniquement d'agriculteurs et que le mode d'élection soit différent,

Émet le vœu :

1. Qu'il soit créé, sans plus tarder, des Chambres d'agriculture départementales sur le modèle des Chambres de commerce;

2. Que ces Chambres soient nommées au scrutin de liste par les agriculteurs dont la profession exclusive ou principale est d'exploiter directement un bien rural, à titre de propriétaire, fermier ou métayer.

Concours du plus bel épi

M. Louis Mangin, de l'Académie des sciences, membre du comité directeur de la Ligue française, fera, dimanche 17 novembre, à 15 heures, dans le grand amphithéâtre de l'Athénée, une conférence sur « l'Effort agricole nécessaire ».

Le général Larchey, président de la Ligue française (section de Bordeaux), invite les ligueurs à assister à cette conférence qui est organisée par M. Brethe, directeur du « Moniteur Agricole », membre de la Ligue française.

On trouvera des cartes au siège de la Ligue, 14, rue Rolland, et à l'Athénée, 58, rue des Trois-Conils.

Ravitaillement civil

Vente de pommes de terre, carottes et oignons par la municipalité

Samedi 16 courant, la municipalité fera vendre des carottes et des oignons sur les marchés ci-après : Capucins, Grand-Marché, Grands-Hommes, marché de Lerme et marché des Chartrons.

Les heures et les prix de vente ne sont pas modifiés.

Dans l'après-midi, à partir de deux heures des pommes de terre jaunes seront vendues sur le Grand-Marché et le marché des Grands-Hommes, à raison de 0 fr. 60 le kilo.

Il ne sera livré que trois kilos par ménage. L'acheteur devra présenter la carte d'alimentation portant la mention « chef de famille ».

Il ne sera pas rendu de monnaie.

AVIS

Samedi 16 novembre

Les gigots seront vendus 2 fr. 90 le 1/2 kilo

Boucherie Raoul

71, cours Alsace-Lorraine, 71

La rentrée des lycées à Bordeaux

Lycée de garçons

Le proviseur a l'honneur d'informer les familles que, conformément à l'avis du conseil d'hygiène, la rentrée aura lieu au Lycée de Longchamps, le lundi 18 novembre, et au Grand Lycée, le dimanche 24 novembre pour les internes et le lundi 25 pour les externes.

Les élèves ne seront reçus que sur présentation d'un certificat médical « constatant qu'ils n'ont pas eu la grippe ou que, s'ils l'ont eue, ils ne peuvent plus contaminer leurs camarades. »

Lycée de jeunes filles

Les classes seront reprises aux annexes, 8, rue Théodore-Gardère et 62, rue de la Course, le lundi 18 novembre à huit heures un quart.

Avis sera donné ultérieurement pour le Grand Lycée.

Beaux-Arts

Deux expositions de portraits de femmes, également intéressantes à des titres artistiques divers, retiennent justement l'attention des amateurs.

Chez Imberti, une série d'effigies à l'huile, au pastel, au crayon noir rehaussé, signées de La Tourrasse, accusent mieux qu'une souple adaptation d'un métier éprouvé au caractère des personnages. Il y a dans la fidélité évidente de ces portraits une sûreté d'interprétation individuelle, une précision de l'accent et de l'expression qui leur donnent la valeur loyale d'œuvres qui resteront.

Chez Grézy, cours de Tourny, une série de pastels signés S. Meunier est remarquable par l'ingéniosité spirituelle de la mise en page, la spontanéité savoureuse de l'arrangement. Le charme raffiné de ces documents d'art n'est pas tout intellectuel, et la fantaisie de la touche, dans sa variété réfléchie, est rythmée par une prestigieuse et discrète science. Mais combien moderne et pour ainsi dire actuelle ! Le succès a été tout de suite aussi vif que mérité parmi les connaisseurs et les artistes. S. Meunier, voilà un nom de portraitiste à retenir — dans les galeries et dans les salons.

PETITE CHRONIQUE

LA CAMBRIOLE. — Des malfaiteurs se sont introduits, jeudi après-midi, dans la chambre de Mme Henriette Lhoiry, brodeuse, 61, rue Sainte-Catherine. Ils se sont emparés d'une somme de 1,400 francs qui se trouvait dans une armoire.

TOUJOURS LES BICYCLETTES. — Dans la matinée du 12 courant, on a soustrait la bicyclette de M. Edgard Thoury, qu'il avait laissée dans le couloir de son immeuble, 61, rue du Hâ.

Jeudi après-midi, semblable mésaventure est arrivée à M. Henri Boogand, demeurant à Bergerac, et qui avait déposé sa machine dans le couloir de l'immeuble, 10, rue de la Merci.

VOLEUR D'AUTO ARRETE. — Un charpentier demeurant à Bègles vient d'être arrêté sous l'inculpation de vol d'une voiture automobile au préjudice du docteur Aumont, demeurant 244, cours d'Espagne.

MANDAT EXECUTE. — Le sous-brigadier de police Pouysségu a arrêté, jeudi, un navigateur qui, prévenu de tentative de meurtre, faisait l'objet d'un mandat du parquet de Marseille.

ASSOCIATIONS DIVERSES

ASSOCIATION DES EMPLOYES DU DECIME — Dimanche 17 novembre, à 9 heures 30, réunion générale, salle Saint-Paul. Urgence.

CHRONIQUE DU PALAIS

Le barreau de Bordeaux à Georges Clemenceau

Nous apprenons que le 12 novembre, dans une réunion du conseil de l'ordre du barreau de Bordeaux, présidée par Me F. Habasque, bâtonnier intérimaire, l'adresse suivante a été envoyée à M. Georges Clemenceau :

« Au nom du barreau de Bordeaux, le conseil de l'ordre des avocats réuni en séance spéciale le 12 novembre 1918 tient à honneur au jour de la libération de la France d'envoyer à M. Georges Clémenceau, président du conseil des ministres et ministre de la guerre, l'hommage de son admiration et de sa reconnaissance.

« Pour le bâtonnier aux armées :

« F. HABASQUE. »

Théâtres et Concerts

Théâtre-Français - Saison d'opéra

Vendredi, soirée de gala, « **HERODIADE** », avec **Boulogne**, de l'Opéra; de **Lerick**, **H. Feran**, **Cécile Geyre**, **Jane Dalcia**, **Lapeyre**, etc.

Grand ballet, avec l'étoile Mady Pierozzi.

Samedi, « **CARMEN** », avec **Edmond Clément**.

Dimanche, en matinée, « **LA FAVORITE** », avec **Boulogne**.

Dimanche, en soirée, « **FAUST** », avec **Augusta Garcia**.

Lundi, « **WERTHER** », avec **Edmond Clément** et **Alice Daumas**, de l'Opéra.

Mercredi, « **MADAME BUTTERFLY** », avec le créateur **Edmond Clément** et **Mlle Nelly Fréval**, de l'Opéra-Comique.

Apollo - Saison d'opérette

« **LES MOUSQUETAIRES AU COUVENT** »

Vendredi, samedi, dimanche, matinée et soirée, quatre galas : « **LES MOUSQUETAIRES AU COUVENT** », le joli opéra-comique de Varney, avec **F. Caruso**, **A. Chambon**, **Lucy Raymond**, **Lya Cددés**, Viannet, René Gamy, Mme Lejeune.

Grand ballet, avec l'étoile Dyna Lorenzi et Margot Avril.

Location ouverte au hall du Théâtre-Français.

Trianon-Théâtre

Jusqu'au jeudi 21 novembre, tous les soirs, dimanche et jeudi en matinée, l'immense succès du chef-d'œuvre de Bernstein : « **LE VOLEUR** », avec **Fertinel**, **Laurel**, **Millious**, **Duplessis**, **Jane Lobis**, **Simonne Joubert**. Location tous les jours, rue Franklin, de 14 à 18 h. Dimanches et jeudis, de 10 h. à 12 h.

Scala-Théâtre

« **LA REVUE DE LA FEMME** ». — Ce soir vendredi, première. Mme Brémonval, des Folies-Bergère, la Commère; M. Fleury, de Bataclan, le Compère; Mlle Denarber, de l'Olympia, fantaisiste. Et les populaires artistes : Mlle Christiane Arnold, Mme Volney; MM. Réval, Maurits, Thierry, Martin, Rivière. Les exquises Yankee Pearls. Scènes hilarantes, trois grands finales. On loue pour les premières.

Alhambra-Théâtre

Vendredi soir première de « Suivez-moi ! », avec ses deux actes et ses douze scènes originales et amusantes pouvant être vues de tous et jouées avec un entrain endiablé par nos meilleurs artistes de Bordeaux, très beau programme de cinéma.

Alcazar

La location est déjà très chargée pour les trois représentations de « **LA LEGION ETRANGERE** » samedi 16 et dimanche 17 novembre 1918 (matinée et soirée). Cette superbe pièce, qui vient à son moment, sera interprétée par toute la troupe : Mmes Sablot-Clarence, Dagairy, Rousseau; MM. Paul Cerny, Rousseau et Gelly en tête. La petite Cerny, l'enfant gâtée du public, est de la distribution.

SPECTACLES

VENDREDI 15 NOVEMBRE.

FRANÇAIS. — 8 h. 30 : « **Hérodiade** », avec Boulogne.

APOLLO. — 8 h. 30 : « **Les Mousquetaires au Couvent** ».

TRIANON. — 8 h. 30 : « **Le Voleur** », avec Fortinel.

SCALA. — 8 h. 30 : « **La Revue de la Femme** », de Dastarac et Tasta.

ALHAMBRA. — Cinéma, skating.

Saint-Projet-Cinéma

Samedi en matinée, dimanche en matinée et soirée : « **LA FILLE DES FLOTS** », magnifique film Gaumont; « **LES NOCES TROUBLEES** », vaudeville, et une série d'intéressantes nouveautés.

Ciné-Variétés, 202, r. Ste-Catherine

Samedi soir, dimanche (matinée et soirée), « **LES MOUETTES** », film d'art dramatique, de Paul Adam; « **LES TANKS PENDANT LA BATAILLE** ». — Actualité : « **MASCAMOR** ».

Cinéma Etoile-Palace

Vendredi et samedi en soirée, dimanche en matinée et soirée, « **TERGE VIGEN** », grand drame poignant en 4 parties. « L'Héroïne du Colorado », 3e episode, etc. Le seul cinéma du quartier jouant ce soir.

Alhambra Cinéma-Skating

Vendredi, en soirée, programme formidable avec l'écran « **LA FILLE ADOPTIVE** », interprétée par Mary Mils; « **LA 10e SYMPHONIE** » et « **L'HEROINE DU COLORADO** », sur la scène « **SUIVEZ-MOI !** » avec ses 12 scènes nouvelles. Gros succès de la piste en bois du Skating.

L'Emprunt de la Libération

La souscription à l'Emprunt est un placement de toute sécurité

L'abstention ne serait pas seulement une faute civique, mais une faute financière. Les titres offerts en souscription par l'Etat sont à la fois un placement absolument sûr et un placement très rémunérateur.

Le placement présente la plus entière sécurité, car les arrérages sont dus par l'Etat français Or, la France jouit dans le monde entier d'un crédit de premier ordre, qui a merveilleusement résisté à la terrible épreuve de la guerre et que la paix viendra encore renforcer. Pourquoi cela ? Parce que l'Emprunt est « National » ; cela veut dire qu'il est garanti par la nation tout entière; en d'autres termes, par l'immense fortune de la France. Le souscripteur est assuré, en toute circonstance, de toucher quatre fois par an, sans un jour de retard, l'intérêt stipulé; on n'en peut dire autant d'aucun placement, même d'un placement garanti par une première hypothèque sur les meilleures terres, pour lequel on peut toujours craindre des difficultés et des frais en cas de non paiement.

ÉTAT CIVIL

DECES du 14 novembre

Jeanne Couderc, 13 ans, chemin de Canolle. Louisa Farra, 26 ans, rue Mathieu, 9. James Wyatt, 28 ans, quai de Brazza. Marie Allenet, 30 ans, cours St-Médard, 45. Restitut Espineira, 30 ans, rue d'Ornano, 367. Mme Lapouge, 39 ans, rue Lecocq, 36. José Clua, 40 ans, chemin Lafitte, 13. Jean Soviac, 40 ans, rue Jean-Burguet. Mme Baucage, 47 ans, rue de la Benatte, 13. Eugène Richard, 51 ans, r. St-Louis prolongée. Jean Prat, 55 ans, rue Bonaffé, 15. Etienne Michodel, 57 ans, rue Rougier, 23. Louis Maynard, 57 ans, rue Jean-Burguet. Yveve Périgain, 57 ans, rue de Galles, 43. Marguerite Hazera, 59 ans, rue de Fumel, 2. Jeanne Bezoni, 60 ans, cours St-Médard, 41. Paul Caillaud, 65 ans, rue Terre-Nègre, 95. Jean Bebattet, 66 ans, chemin de Canolle. Jean Rambefort, 67 ans, rue J.-Burguet, 36. Veuve Lagrange, 69 ans, rue Belleville, 25. Jean Renard, 69 ans, rue d'Aubidey, 50. Veuve Sireyssol, 72 ans, rue Roquelaure, 61. Charles Dutyllol, 75 ans, rue Jean-Burguet. Veuve Artins 77 ans, rue de la Boétie, 26. Paulino Lecéaga, 77 ans, impasse Poyenne, 15. Louis Perineau, 81 ans, rue Th.-Gabarrus, 37. Veuve Calay, 86 ans, rue de la Benauge. Mme Constant, 92 ans, rue Judaïque, 181.

CONVOI FUNÈBRE Mme veuve J. Campagne, M. et Mme E. Campagne (de Pau) et leurs enfants, M. et Mme A. Campagne et leurs enfants, M. E. Campagne et son fils (de Paris) et Mme Campagne; Mme veuve J. Campagne, Mme veuve P. Canton, M. et Mme A. Lafitte et leurs enfants, M. et Mme Louis Bétouret (de Monein) et leurs enfants, Mme veuve R. Gaussens et ses enfants, les familles Musset (de Cadillac-sur-Dordogne), les familles Guicharrousse (de Pau) prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Jean CAMPAGNE,

leur époux, père, beau-père, grand-père, beau-frère, oncle, grand-oncle et cousin, qui auront lieu le **dimanche 17 courant**, dans l'église Saint-Ferdinand.

On se réunira à neuf heures trois quarts à la maison mortuaire, 114, rue David-Johnston, d'où le convoi partira à dix heures un quart.

Il ne sera pas fait d'autre invitation.

CONVOI FUNÈBRE M. Pierre Rouxel, M. et Mme Siméon Caussil, Mlle Marie Lesvigne, M. et Mme Paul Blenaize et leurs enfants, M. Gabriel Caussil, M. Joseph Loubat, Mme Beau et ses enfants prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

Mme Pierre ROUXEL, née CAUSSIL,

leur épouse, fille, nièce et cousine, qui auront lieu le **samedi 16 novembre**, en l'église Saint-Martial.

On se réunira à la maison mortuaire, quai des Chartrons, 100, à une heure un quart, d'où le convoi partira à une heure trois quarts.

A l'issue de la cérémonie, le corps sera transporté à Caudéran.

Il ne sera pas fait d'autre invitation.

Pompes funèbres génér., 121, c. Alsace-Lorraine

CONVOI FUNÈBRE M. Charles de Boissac, MM. Pierre et Henri de Boissac, M. et Mme Xavier de Lussy et leurs enfants, M. et Mme de Perceval et leurs enfants, Mde de Boissac, les familles L. de Romeuf, F. de Vulliod, de Boissac, D. d'Auberjon et C. Brulle prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

Mme Charles de BOISSAC, née Marie-Louise de GUILLOUTET,

leur épouse, mère, sœur, belle-sœur, tante, nièce et cousine qui auront lieu le **samedi 16 courant**, en l'église Notre-Dame.

On se réunira à la maison mortuaire, 11, cours du XXX-Juillet, à neuf heures un quart, d'où le convoi funèbre partira à neuf heures trois quarts.

Prière de n'envoyer ni fleurs ni couronnes.

Il ne sera pas fait d'autres invitations.

Pompes funèbres génér., 121, c. Alsace-Lorraine

CONVOI FUNÈBRE M. et Mme A. Gardalon, Mme veuve Lagravelle, les familles Lagravelle, Ballet et Dudreuil (de Bergerac), Barlet (d. Bayonne) ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mme Marie GARRY,

leur mère, belle-mère, sœur et tante, et vous prient d'assister à ses obsèques qui auront lieu le **16 courant** dans l'église Saint-Eloi.

On se réunira à la maison mortuaire, rue du Mirail, 22, à huit heures et demie, d'où le convoi funèbre partira à huit heures trois quarts très précises.

CONVOI FUNÈBRE Mme Jean Silvestre et ses enfants ont l'honneur de vous faire part du décès de

M. Jean SILVESTRE.

Les obsèques auront lieu à Bègles **samedi 16 courant**. Réunion avenue Jeanne-d'Arc, 60, à huit heures et demie précises.

AVIS DE DÉCÈS Mme Aristide Gagnebé, docteur en droit, avoué à Libourne, attaché d'intendance de 1re classe, Mme Georges Gagnebé et leurs enfants, les familles Durieu de Séverac, Davezac et de Bourran ont l'honneur de faire part du décès de

M. Aristide GAGNEBÉ,

licencié en droit, ancien notaire,

leur époux, père, grand-père et beau-frère, décédé le 8 novembre 1918 à l'âge de 71 ans, en son domicile, au château du Roc.

Les obsèques ont eu lieu en l'église de Creysse (Dordogne).

AVIS DE DÉCÈS M. Ch. Delfour jeune, Mme veuve Eléonore Delfour et ses enfants, Mme Clotilde Menaut, M. Augustin Menaut vous font part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Louis-Ch. DELFOUR,

ancien élève du lycée de Bordeaux, candidat à l'école centrale, aspirant au 222e d'artillerie de campagne, croix de guerre avec étoiles (4 citations), mort pour la France à l'ambulance de Prouilly le 8 novembre 1918 à l'âge de 24 ans,

leur fils, neveu et cousin.

Vu les circonstances, les messes seront dites dans la plus stricte intimité.

AVIS DE DÉCÈS M. Jacques Scholl, M. Aurélien-Jacques Scholl, Mlle Jeanne Scholl, M. Henri Scholl (de Valparaiso), Mlle Line Scholl, M. Henri Barbé et ses enfants, et M. et